

SERVICE EUROPÉEN POUR L'ACTION EXTÉRIEURE



DG Budget et Administration
Le Directeur général

Bruxelles,
SEAE.DG BA.HR.2/MB

Aux Représentants permanents
des Etats membres auprès
de l'Union européenne

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

J'ai l'honneur de vous informer que nous cherchons un expert national (END) pour un détachement « sans frais » auprès de la Division de la Coordination de la Coopération au développement (GLOBAL.5) au titre de la décision de la Haute Représentante du SEAE du 04.02.2014 fixant le régime applicable aux END¹.

Vous trouverez, en annexe, le profil que je vous serais obligé de bien vouloir transmettre aux différents Ministères compétents afin de générer des candidatures adéquates.

Les Représentations permanentes sont priées d'envoyer ces candidatures exclusivement à la Division SEAE.BA.HR.2 «Sélection et recrutement du personnel » par email : SNE-HQ@eeas.europa.eu.

Les candidats doivent rédiger un CV en anglais ou français, en format PDF ou Word, selon le modèle européen qu'ils pourront trouver à l'adresse suivante : <http://europass.cedefop.europa.eu/en/documents/curriculum-vitae>.

Seules les candidatures nous parvenant pour le **15 mai 2020 à midi** (heure de Bruxelles) seront traitées et considérées comme répondant à l'avis de vacance.

Ces candidatures seront examinées par mes services, qui organiseront en principe les entretiens durant le mois de mai/juin 2020 ou dès que possible, compte tenu des circonstances exceptionnelles en lien avec le COVID-19.

¹ Décision de la Haute Représentante du 04.02.2014 fixant le régime applicable aux Experts nationaux détachés auprès du Service européen pour l'Action extérieure

Veillez noter que la délivrance d'un certificat d'habilitation au secret (niveau minimum SECRET UE/EU SECRET) est une condition préalable pour être affecté comme END au SEAE.

Je voudrais vous demander d'attirer l'attention des différents Ministères et services concernés sur le respect des règles de protection des données à caractère personnel et les informer que le SEAE de son côté met en œuvre les dispositions du Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil.

Les éventuels candidats devraient être informés que leur CV sera diffusé aux services du SEAE impliqués dans leur sélection et la gestion de leur détachement, ainsi qu'à la Division concernée.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, à l'assurance de ma haute considération.



Gianmarco Di Vita

Annexes : – Publication du poste
 – Description du poste

cc : Mme Martínez Carbonell, Directrice SEAE.BA.HR.
 M. Véron, Chef de Division SEAE.BA.HR.2
 M. Ceriani Sebregondi, Chef de Division SEAE.GLOBAL.5